

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 30 JANVIER 2017

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	32

N° 17-DCM-DGS-020

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT & LE TRENTE JANVIER à Quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Janvier 2017

OBJET DE LA DELIBERATION : COMMISSION MUNICIPALE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC : DÉSIGNATION D'UN MEMBRE TITULAIRE

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND – Lionel RIQUELME – Josiane SICCARDI – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX – Daniel VESSEREAU – Paul MOUROT – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA – Bénédicte LE MOIGNE – Viviane TIAR – Agnès BIASUTTO – Denis CHAMBI – Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Gaëlle REBEC – Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Frédéric FIORE – Emmanuelle NIGRELLI – Geneviève DROMSON

POUVOIRS : Céline PRATI-AIGUIER à Lionel RIQUELME
Magali VINCENT à Jean-François PLANES
Dominique ROLLAND à Valérie RIALLAND
Jennifer DELI à Frédéric FIORE
Nicole VACCA à Yves PARENT

ABSENT : Stéphane BELTRA

SECRETAIRE DE SEANCE : Gaëlle REBEC

=====

Monsieur Le Maire donne lecture de l'exposé suivant :

Faisant suite à la démission de Monsieur Bernard PEZERY issu de la Liste « Le Choix du Pradet » reçue en mairie le 19 Décembre 2016, son siège est laissé vacant au sein de la Commission de Délégation de Service Public élue le 26 mai 2014.

Dans le respect des dispositions légales et notamment les articles L 1414-2 et L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est fait appel au membre suppléant restant.

Le Conseil Municipal a été ainsi invité à prendre acte :

- De la désignation, de M. Yves PARENT, titulaire de la Commission de Délégation de Service Public en remplacement de M. Bernard PEZERY démissionnaire,
- Que la liste « Le Choix du Pradet » issue des élections municipales de 2014, ne dispose plus de membre suppléant au sein de cette même commission dans la mesure où, au regard de la réglementation, le seul constat de l'épuisement de personnes disponibles au sein des membres désignés suppléants, n'entraîne pas de nouvelle élection.

➤ M. Yves PARENT seul membre restant de la Commission de Délégation de Service Public représentant la liste d'opposition « Le Choix du Pradet » présente à M. Le Maire et au Conseil Municipal sa démission. Le Maire prend acte de cette démission et de l'impossibilité dès lors de pourvoir au siège vacant. Avec l'accord des membres du Conseil Municipal il est procédé à une nouvelle élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public conformément aux dispositions de l'article L. 1411-5 du CGCT.

➤ Appel à la déclaration de candidature

- Les membres de la majorité municipale issus de la liste « Ensemble pour le Pradet » lors des élections de 2014 déclarent déposer une liste sous le nouvel intitulé « Majorité municipale ».

- Liste « Majorité municipale » :

- Membres Titulaires :

Lionel RIQUELME
Christian GARNIER
Jean-Michel PEYRATOUT
Pascal CAMPENS
Denis CHAMBI

- Membres Suppléants

Valérie RIALLAND
Jean-Claude VEGA
Dominique ROLLAND
Josiane SICCARDI
Paul MOUROT

- Les membres présents de l'opposition municipale issus de la liste « Le Choix du Pradet » déclarent déposer une liste sous un nouvel intitulé « Un Pradet pour tous ».

-Liste « Un Pradet pour tous » :

- Membres Titulaires :

Yves PARENT
Marie-Paule DELAROCQUE
Frédéric FIORE
Jennifer DELI
Nicole VACCA

- Membre Suppléant :

Emmanuelle NIGRELLI

- Liste « Le Pradet Bleu Marine » :

Geneviève DROMSON

➤ Désignation des 2 assesseurs : Marie-Paule DELAROCQUE et Geneviève DROMSON

➤ A l'issu des vote :

32 émargements

32 bulletins trouvés dans l'urne

➤ A l'issu des du dépouillement opéré par les 2 assesseurs, ont obtenu :

- Liste Majorité : 25 voix

- Liste « Un Pradet Pour Tous » : 6 voix

- Liste « Le Pradet Bleu Marine » : 1 voix

Bulletins blancs ou nuls : 0

CALCUL DE LA REPARTITION DES SIEGES

- Liste « MAJORITE MUNICIPALE »	: $\frac{5 \times 25}{32} = 3,90$	<u>quatre membres</u>
- Liste « UN PRADET POUR TOUS »	: $\frac{5 \times 6}{32} = 0,93$	<u>un membre</u>
- Liste « LE PRADET BLEU MARINE »	: $\frac{5 \times 1}{32} = 0,15$	<u>pas d'él</u>

Soit 4 titulaires et 4 suppléants pour la liste « Majorité municipale », et 1 titulaire et 1 suppléant pour la liste « Un Pradet pour tous », la liste « Le Pradet Bleu Marine » n'obtient pas de siège.

SONT DESIGNES EN QUALITE DE MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC :

M. Hervé STASSINOS, Maire, Président

TITULAIRES

- Liste « Majorité municipale » :

Lionel RIQUELME

Christian GARNIER

Jean-Michel PEYRATOUT

Pascal CAMPENS

- Liste « Un Pradet pour tous » :

Yves PARENT

SUPPLEANTS

- Liste « Majorité municipale » :

Denis CHAMBI

Valérie RIALLAND

Jean-Claude VEGA

Dominique ROLLAND

- Liste « Un Pradet pour tous » :

Marie-Paule DELAROCQUE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS

